



Comité Directeur

PROCÈS VERBAL du vendredi 20 janvier 2023

MELUN - 18h30

Présidence : Philippe COLLOT

Secrétaire : Christiane CAU

Présents : Isabelle CHILARD, Cédric GUILLOSO, Dominique GODEFROY, Laurent HERPE (en visioconférence), Jean-Paul PEYRIN, Abdelhak RAJI, Gilles TANNIER, Ludovic VANTYGHM, Gérard VIVES

Excusés : Pascal ANTONETTI, Pierre BILLARD, Monique MACHO, Bernard MARMION, Patrick POIX, Jean-Marie RENAUD, Orlando VIEIRA

Assistent : Fabien EL MKELLEB (CDA), Nicolas MAKSYMIUK (Directeur Administratif)

1. Ouverture de la séance

Philippe COLLOT ouvre la séance en souhaitant une très bonne année 2023 à tous les membres du Comité Directeur. Il adresse également ses remerciements à tous les clubs, instances qui ont transmis leurs vœux et adresse en retour ceux du district.

Il revient sur la soirée des vœux aux commissaires qui s'est tenue le 13/01 à OZOIR. Il remercie les nombreuses personnes présentes, signe de l'attachement porté à leur action au bénéfice du football Seine et Marnais.

2. Approbation du PV de réunion du Comité Directeur du 20/12/2022

Le PV, transmis au préalable à tous les membres, est approuvé à l'unanimité.

3. Relevé de décisions de la réunion de Bureau du 11/01/2023

Celui-ci a été transmis par messagerie à tous les membres du CD. Les points traités seront abordés au cours de la réunion de ce jour.

4. Informations FFF-LPIFF-Instances-Institutions

• LFA / FFF

Aides fédérales allouées aux Ligues dans le domaine informatique : le mode de calcul pour 2022/2023 tiendra compte du nombre de districts couverts ainsi que le nombre de clubs actifs en 2021/2022.

Webinaires à destination des clubs et instances :

- 02/02 à 18.00 pour les clubs = FAFA emploi clubs
- 16/02 à 18.00 pour les clubs = Nouvelle filière de formation pour les éducateurs
- 24/01 à 17.30 pour les instances = Plan « 5000 équipements de proximité »

- 26/01 à 17.30 pour les instances = FAFA emploi clubs
- 31/01 à 17.30 pour les instances = Portail Clubs

Projet de championnat national FUTNET = celui-ci sera créé à partir de la Saison 2023/2024 suite à la délégation obtenue du ministère pour cette discipline.

FootGolf / Golf Foot = la FFF a renouvelé une collaboration avec l'Association Française de FootGolf. L'objectif est de faire découvrir cette nouvelle pratique sur un parcours de golf.

		FootGolf
I. Définition	La pratique du Golf Foot consiste à envoyer, avec des frappes du pied, un ballon de football pour atteindre une cible, avec le moins de frappes possibles ou le moins de temps possible. Elle s'effectue prioritairement en extérieur, sur un terrain de football, un complexe sportif ou un parc sur des cibles mobiles. Alliant précision et déplacements sur des parcours aménagés, le Golf Foot se pratique en individuel ou par équipe.	La pratique du Footgolf consiste à envoyer, avec des frappes du pied, un ballon de football pour atteindre une cible, avec le moins de frappes possibles. Elle s'effectue exclusivement dans un golf sur un parcours de 9 ou 18 trous (bogeys) installées de façon permanente en bordure de green ou sur le fairway. Alliant précision et déplacements, le Footgolf se pratique en individuel ou par équipe. La pratique possède une véritable identité vestimentaire où les pratiquants doivent obligatoirement respecter un code vestimentaire précis : Chaussettes montantes + Polo (de préférence jacquard sans manche) + Bermuda + Chaussures stabilisées.
II. Un district / une ligue FFF souhaite ouvrir un parcours à l'extérieur d'un complexe sportif	L'instance FFF peut contacter, de façon autonome, la structure adaptée à ses besoins (base de loisirs, propriétaire terrien, golf...)	<ul style="list-style-type: none"> • Si le Golf n'est pas affilié à l'AFFG: L'instance peut soit s'appuyer sur l'expertise de l'AFFG afin d'entamer des discussions avec le golf concerné (Traçage, devis matériel, installation du parcours, contrat...), soit prendre attache directement avec le golf.
III. Un district / une ligue FFF souhaite organiser une initiation à l'extérieur d'un complexe sportif	L'instance FFF peut contacter, de façon autonome, la structure adaptée à ses besoins (golf, base de loisirs...)	<ul style="list-style-type: none"> • Si le Golf est affilié à l'AFFG: L'instance FFF doit obligatoirement prendre contact avec l'AFFG afin de connaître les conditions d'ouverture et d'accueil du parcours, négociées dans le cadre de la convention FFF – AFFG. • Si le Golf n'est pas affilié à l'AFFG: L'instance peut soit s'appuyer sur l'expertise de l'AFFG (présence d'un joueur A.F.F.G. pour conseiller les joueurs, du club A.F.F.G le plus proche), soit prendre attache directement avec le golf.

Assemblée Fédérale du 07/01/2023 = toutes les modifications réglementaires ont été adoptées sauf celle concernant la dispense du cachet mutation pour les joueurs résignant dans leur club formateur.

Plan Mixité : la Commission Fédérale de féminisation sollicite les instances afin d'identifier des femmes (12 pour la LPIFF) qui seraient mises en réseau pour qu'elles puissent potentiellement prendre des responsabilités au sein des instances.

Arbitrage : Antony GAUTIER est nommé Directeur de l'arbitrage. Ce dernier sera entouré de trois directeurs adjoints : Stéphane LANNOY, Stéphanie FRAPPART et Alain SARS, respectivement en charge de l'arbitrage professionnel, féminin et amateur.

5. La Vie du District

• Agenda – Planning des activités

30/01/2023 : réunion CD LPIFF.

03/02/2023 : remise des labels et opération FUTSAL.

10/02/2023 : réunion CD 77 à MONTRY.

Réunions sectorisées d'échange et de partage avec les clubs

Elles se tiendront à ST SOUPPLETS - NANGIS (si confirmé) et MORET VENEUX LES SABLONS, respectivement les 9 - 15 et 22/03/2023.

Le Comité Directeur définit l'ordre du jour de principe, ci-après :

- Impact sur la gouvernance de la loi visant à démocratiser le sport en France
- Les subventions possibles pour les clubs
- Les différentes étapes du Statut de l'Arbitrage (rappel)
- Évolution des formations techniques
- Informations administratives importantes
- Échange avec les clubs sur des sujets divers

- Moment de convivialité

Remise des Labels et accompagnement des clubs FUTSAL

Le Comité Directeur décide d'accompagner tous les clubs FUTSAL et ceux disposant d'une section en les dotant de ballons FUTSAL. La remise sera organisée le 03/02 au siège de notre partenaire du Crédit Agricole en même temps que celle pour les clubs labellisés.

• **Effectif licenciés 2022/2023**

Le district enregistre, à date, un effectif de **43 085** licenciés, soit + **5.5%** vs 2021 (+ 2256 licences).

- SEN = - 300 licences
- U14/U19 = + 583 licences
- Foot Animation = + 959 licences
- SEN FEM = - 4 licences
- U14F/U18F = + 234 licences
- Foot Animation FEM = + 104 licences

Évolution du nombre de licenciés depuis 10 ans

L'effectif global des licenciés du district a augmenté de **20,36 %** depuis 2011/2012. Cette augmentation est essentiellement portée par le Foot Animation (+41,8 %) et les jeunes de U14 à U19 (23,50 %). Les SEN et les ANC baissent respectivement de 28,59 % et 5,43 %.

• **Gestion Sociale**

Ludovic VANTYGHM informe le Comité Directeur que la recherche d'un nouveau CTFD est toujours en cours. Les quelques candidatures reçues depuis la nouvelle parution de l'offre sont en cours d'examen.

Actualité conventionnelle : un avenant (n°22) relatif aux salaires minima conventionnels (pas une revalorisation des rémunérations des salariés) a été signé par les partenaires sociaux de la commission paritaire CCPAAF le 21/12/2022. Il prévoit une augmentation des minima en 2 temps = +3.5% au 01/01 et +3.5% au 01/07 (sauf pour la première catégorie qui reste au SMIC). L'AE2F, à laquelle le district est adhérent, n'a pas signé en l'état cet avenant. Toutefois, en tenant compte de la 1^{ère} revalorisation souhaitée des minima conventionnels, l'équipe du district n'est pas concernée. L'évolution des rémunérations des salariés sera examinée dans les prochaines semaines pour une application au 01/07/2023.

• **Affaires financières**

Annexe financière 2022/2023

Le Comité Directeur entérine les propositions du Bureau repris dans le relevé de décisions du 11/01 concernant la mise à jour de l'Annexe financière générale et celle spécifique « Foot Animation ».

Accompagnement des clubs

Le Comité Directeur entérine l'acquisition de ballons FUTSAL qui s'ajouteront à l'aide fédérale. Celle-ci alimentera la dotation prévue pour les clubs et sections concernés.

Vente des bâtiments de MELUN

Philippe COLLOT effectue un point de situation sur ce dossier. Il précise que l'affichage du permis de construire sur le devant du District a été constaté par voie d'huissier le 21 décembre 2022, ce qui conduit à une fin de période de recours le 21 février 2023. L'emménagement dans de nouveaux locaux en location pourrait être envisagé au 1^{er} avril 2023. Des visites sont actuellement en cours.

Subventions

Contrat d'objectifs territorial 2022/2025 : le montant régional alloué est de 752 915 € par saison. Pour rappel, dans le cadre du programme « Performance 2024 », les 5 grands enjeux sont :

- L'amélioration et le développement de l'offre de pratiques
- L'optimisation des filières d'accès au haut niveau
- La dynamisation de l'arbitrage amateur
- Le développement des actions éducatives, citoyennes et solidaires
- La poursuite du développement et la structuration des clubs
- Le renforcement du bénévolat et le développement de la mixité

Le contrat est articulé autour du respect des critères incontournables liés à la politique fédérale, à la mise en place des actions fédérales récurrentes, de la production d'un plan d'actions territorial et de l'atteinte des objectifs liés au plan fédéral.

Le Comité Directeur prend note de l'échéancier des versements en 3 temps = octobre - janvier - avril.

Contrats

Contrats copieurs : Gérard VIVES présente une synthèse au Comité Directeur des offres commerciales reçues. Après examen des dossiers, des compléments seront demandés aux fournisseurs concernés.

Entretien des espaces verts : le Comité Directeur valide le renouvellement du contrat avec le Centre de Pédagogie et de Réadaptation des Handicapés pour l'année 2023.

Litige ENGIE / ENI : Philippe COLLOT Informe le Comité Directeur de l'évolution de ce dossier. Une mise en demeure a été transmise avant les fêtes afin d'obtenir le remboursement de la somme indûment prélevée.

• **Affaires sportives**

Foot Féminin

Le Comité Directeur entérine une modification du calendrier Foot à 8 afin de pouvoir inclure les tours de coupe nécessaires.

Plan d'Actions dans le cadre de l'opération « Toutes Foot »

Isabelle CHILARD présente un projet « district » visant à favoriser la mixité dans la prise de responsabilité et à augmenter le nombre de pratiquantes. Celui-ci repose sur l'organisation le 22/04 d'une journée ciblée à l'intention des féminines, s'articulant en 3 temps autour des animations suivantes :

- Organisation de rencontres de football
- Ateliers pratiques et ludiques de découverte des différentes fonctions liées au football (arbitrage - rôles au sein des instances - éducatrice)
- Ateliers nouvelles pratiques (Foot en marchant - Futnet - Golf Foot - Ceci Foot)

Le Comité Directeur remercie la Commission Féminines, valide la proposition et lui confie la mise en œuvre.

8 clubs Seine et Marnais se sont engagés dans la démarche : VILLEPARISIS - FFA 77 - CS MEAUX - EU TORCY - CROUY - JOLIOT GROOM'S - TORCY - DAMMARIE FC.

Décision des sites pour l'organisation des Finales Départementales

Le Comité Directeur valide l'organisation des finales départementales sur les sites suivants :

- **FONTAINEBLEAU** : Festival U13 du 01/04/2023
- **BOIS LE ROI** : Finales féminines des critères U15 - U18 - SEN du 10/06/2023
- **MELUN** : Challenge IDF U11 le 20/05/2023.

- **LE MEE** : Challenges U10 & U12 du 18/05/2023.
- **OZOIR LA FERRIERE** : Jour de Coupe U10/U11/U12/U13 du 03/06.
- **CHELLES** : Finale Coupe 77 Futsal, sous réserve de disposer d'un gymnase.
- **VAIRES** : Finales foot à 11 des 16/17/18/06/2023.

Contact sera pris avec les clubs concernés pour finaliser l'organisation conformément au cahier des charges de la compétition.

Le Comité Directeur remercie tous les clubs qui ont fait acte de candidature.

• **Affaires administratives**

Commissions / Fonctions

Francis BERNAVILLE : fait acte de candidature pour intégrer la Commission Statuts et Règlements. Après concertation avec le Président de la Commission, le Comité Directeur ne peut valider cette demande compte-tenu du profil recherché.

Corinne et Michel NIEGARDOWSKI : informent le district que suite à mutation professionnelle, ils sont contraints de quitter leurs fonctions au sein du district. Le Comité Directeur les remercie pour tous les services rendus au Football Seine et Marnais.

Jean-François DIDIER : informe de sa démission de la Commission de Discipline ainsi que de la CDIF pour raisons personnelles. Le Comité Directeur le remercie pour tous les services rendus au Football Seine et Marnais.

Stevenson FREDERICK : fait acte de candidature pour intégrer la Commission Technique. En attente de l'avis du Président de la Commission Technique.

• **Informations diverses**

Mise en place de l'Outil informatique Foot Animation

Le Directeur Administratif fait le point de ce dossier suite à la 1^{ère} séquence de formation. Il précise qu'une communication doit être déployée auprès des clubs. Une réunion de l'équipe projet du district se tiendra le 02/02 afin d'arrêter l'organisation. A noter qu'une 2^{ème} réunion avec la FFF est prévue le 07/02/2023.

Réunion Conseil Départemental / Comités Sportifs Départementaux

Cette réunion s'est tenue le 04/01/2023 à MELUN. En l'absence de Jean-Marie RENAUD, qui a représenté le district à ce RDV, Philippe COLLOT détaille au Comité Directeur les principaux points abordés.

Les priorités du Conseil Départemental pour la période 2023-2024 concernent le sport pour les **personnes en situation de handicap** et le **sport en milieu scolaire**.

Les travaux ont été menés sur 3 axes :

1/ passerelles entre le mouvement sportif et le sport en milieu scolaire

Action à définir : recensement par les Comités Sportifs Départementaux des structures les plus opportunes pour initier un rapprochement Club / Principal de l'établissement scolaire

2/ développement de la pratique para-sportive

Action à définir : mieux former les éducateurs et intensifier la communication sur les possibilités de pratique par les personnes en situation de handicap.

3/ Seine et Marne, en route vers les JO 2024

Action à définir : chaque discipline doit s'appuyer sur un ou plusieurs évènements phares pour rayonner sur la totalité du Département, avec l'implication des Clubs, sur la période de mars à juin 2024. Il serait également judicieux d'inclure des évènements relatifs au Foot en milieu scolaire et au Foot pour les personnes en situation de handicap dans le programme qui sera défini.

6. Courriers reçus nécessitant une information du Comité Directeur

Externe

15/12/2023 = subvention pour l'organisation des finales départementales.

21/12/2023 = Stéphane ALBE. Fin de mission au sein de la Section Départementale.

10/01/2023 = Seine et Marne, en route vers les JO 2024.

FFF/LFA

27/12/2022 : contrat d'objectifs de territoire 2022/2025.

29/12/2022 : aide exceptionnelle relative à la visioconférence.

04/01/2023 : Plan Mixité.

10/01/2023 : Outil informatique Foot Animation (FAL).

10/01/2023 : dotation ballons FUTSAL.

17/01/2023 : nouvel outil Foot Animation FAL.

17/01/2023 : dossier médical des arbitres.

LPIFF

16/01/2023 : JOP 2024.

7. Comptabilité

Gérard VIVES informe le Comité Directeur des points, ci-après.

- Le rapprochement bancaire a été effectué au 31/12/2022.
- Les virements bancaires, le relevé LPIFF et la subvention FFF ont été reçus.

Relevé n°46 du 02/12/2022 : le Comité Directeur prend connaissance de la liste des clubs débiteurs, à date. Compte-tenu des différents avis, relances effectuées (x4) depuis 7 semaines et de la date limite de régularisation qui était fixée au 14/01/2023 - 12H00, décision est prise d'appliquer les dispositions réglementaires prévues pour les clubs concernés.

8. Technique

En l'absence de Marie CANOLLE, Christiane CAU présente au Comité Directeur les points, ci-après.

Formation

- 7 sur 23 modules proposés sont déjà complets.
- La 1^{ère} certification est complète sur les 5 prévues.

PPF

- Détection U13 : la liste des 60 joueurs a été diffusée aux clubs.
- Détection U13F : un centre de perfectionnement avec les 20 joueuses retenues sera organisé le 25/01 (préparation aux tests du concours).
- Détection U14 et U14F : le prochain tour est fixé au 1/02.
- Détection U15 Futsal :
 - 2 défaites 4-1 contre le 94 et le 93 lors des interdistricts

○ Seulement 12 joueurs ont été observés lors des détections (très peu de licenciés nés en 2008).

- Détection U18 Futsal : interdistricts prévus le 28/01. (47 joueurs ont été observés sur 96 licenciés).
- Détection U12 et U12F : les dates sont confirmées. Le document partira aux clubs fin mars pour un retour vers le 10/04.

Foot en milieu scolaire

- SSS : toutes les sections ont validé leur dossier sauf une (Robert DOISNEAU de Dammarie car problème d'accès. Problème en cours de traitement).
- Quinzaine du foot : 2 lycées sont inscrits.
- Football for Schools : nouvelle opération pour les collèges. Etat des lieux des inscrits à venir.
- Programmation de visites sur toutes les sections en cours, soit 16 visites.
- Opération « Le tournoi des vertus le 10 mai 2023 » avec le collège Jacques Yves Cousteau de Bussy.

○ La participation du district souhaitée est la mise à disposition de 2 arbitres Foot à 8 de 9h à 16h et une aide pour organiser des petits ateliers (prêt de bâche de tir...).

9. Arbitrage

Fabien EL MKELLEB aborde les points, ci-après.

La CRA, sur proposition de sa Section Formation, décide d'affecter les arbitres suivants au sein de la catégorie "pré-candidat FFF" :

FFE 2 : **LEMPEREUR Lucie (3)**

JAF : **ZOLA Kilyan (3)** et **BERTHELOT Thomas (5)**

AF3 : **TIBLE Yohann (3)**

F4 : **DELL ANGELA Cyril (1)** et **PUZILEWICZ Lukas (3)**

Chacun de ces arbitres sera tutoré par un Arbitre de la Fédération ou ancien Arbitre de la Fédération et suivra une formation soutenue en vue de préparer une potentielle candidature.

La CRA décide également d'affecter les arbitres suivant au sein de la catégorie "réserve F.F.F" en vue de préparer une candidature FFF à court ou moyen terme :

F4 : **VENANT CABASSET Thomas (6)**

Il continuera à travailler au sein du "groupe FFF" en vue d'une candidature fédérale dans les années à venir.

Enfin, la CRA décide de mettre en retrait du cursus fédéral : **CHAMBEUX Romain.**

POINT SUR LES EFFECTIFS

- 188 Arbitres de District (2 arrêts en début d'année et une mutation en province) + 38 Arbitres de Ligue = 226.

Une réponse a été apportée à une enquête Fédérale concernant les effectifs FUTSAL. Actuellement concernant cette catégorie, 10 Arbitres, dont 2 féminines spécifiques, sont en parrainage de façon à suivre leur évolution.

Retour sur la F.I.A de Janvier 2023

27 candidats inscrits dont 2 candidates féminines.

7 absents. 1 candidat éliminé en théorie.

Félicitations aux candidates et candidats reçus.

Une F.I.A est en préparation les 11-12-18 et 19/02 à Ponthierry.

La LPIFF organise une Formation Initiale en Arbitrage FUTSAL régionalisée les 17-18-19 et 20/02/2023.

Section Promotion - Fidélisation - Parrainage

- Réunion de la section le lundi 30/01 à 20h (préparation formation).
- 2 Formations Référents Arbitres programmées le jeudi 02/02 à Montry et le jeudi 09/02 à Melun à 19h30.
- Dans le cadre de la fidélisation des arbitres, un sondage sera mis en place début février.
- Un travail sur la remise à jour du Livret d'accueil qui sera remis aux candidats est actuellement en cours.
- En référence au programme technique de la CRA, un séminaire ETRA/ETDA/CRPA/CDPA aura lieu le samedi 21/01 en visioconférence, de 9h30 à 12h00. Le point principalement abordé sera le "Plan de développement de l'arbitrage régionalisé » dans le but de transmettre des pistes de réflexion avant la réunion des Présidents de District prévue le 25/01.

Promotions exceptionnelles au 01/01/2023

Comme indiqué dans son Règlement Intérieur, à titre exceptionnel, la CDA se réserve la possibilité de promouvoir un Arbitre pendant la saison. Cette promotion est effectuée à la mi- saison (1er Janvier) et assujettie aux conditions suivantes :

- Avoir obtenu une appréciation « excellente » lors du ou des observations pratiques
- Avoir obtenu une note supérieure à la moyenne au test théorique
- Avoir satisfait à l'épreuve physique
- Présenter un potentiel évolutif et une grande motivation.

Au vu des conditions énoncées auparavant, la CDA prend la décision, à titre exceptionnel, de proposer au Comité Directeur de promouvoir les arbitres, ci-dessous, pour la suite de la saison.

Promotion de D2 vers D1

BEDOUEL Slimane

Promotion de D3 vers D2

BOUDAOUAA Yassine
CRISTOFARI Jean-Philippe
NUGUES Jérémie

Promotion de D4 vers D3

RENVOIZE Julien

Le Comité Directeur valide ces promotions.

10. Questions diverses / Tour de table

Dominique GODEFROY : informe d'une réunion de la CRPME le 10/02. Il sera donc vraisemblablement absent au CD à cette même date. Précise qu'une réunion de la cellule de veille a eu lieu le 15/01.

Abdelhak RAJI : souhaite que soit précisé les missions de la permanence téléphonique du Week-End car la majorité des appels ne correspond pas à celles prévues.

Laurent HERPE : propose que, lors de la Journée « Toutes Foot » du 22/04, soit ajouté un atelier sport-santé.

Regrette le support imposé par la FFF pour la pratique eFoot.

Christiane CAU : Informe le Comité Directeur que le document concernant la répartition des missions entre Délégués et Arbitres lors d'un match a été finalisé. Il sera examiné lors de la prochaine réunion du Comité.

Prochaines réunions

Bureau Directeur : 24/02/2023 (à confirmer).

Comité Directeur : 10/02/2023 à MONTRY.

Président de Séance : Philippe COLLOT.

Secrétaire de Séance : Christiane CAU.